

Villeparisis

N°93 JANVIER-FÉVRIER 2019

LE MAG

DOSSIER | PAGES 13 À 17

Bien dans son environnement



PAGE

6

ACTUALITÉS
Les vœux du Maire



PAGE

7

ACTUALITÉS

Inauguration de la Maison
de la Sécurité et de la Prévention

Villeparisis

LE MAG

N°93 JANVIER-FÉVRIER 2019

SOMMAIRE

- RETOUR EN IMAGES** P. 4-5
Féeries, marché, petit train, écoles, mairie :
Villeparisis a célébré Noël
- ACTUALITÉS** P. 6-7-8-9-10-11
Les vœux du Maire
- Inauguration de la Maison de la Sécurité
Élections au CCE et au CMJ
Portrait : l'enseignante Anne Fischer
Le Noël des seniors
CNI et passeports :
prendre rendez-vous sur Internet
Retour sur le Forum de l'Orientation
Nouveau : la bourse au BAFA
La bourse au permis de conduire
- DOSSIER** P. 13-14-15-16-17
Environnement : changements dans la
collecte des déchets ménagers, l'étang de
pêche, économies d'énergie et développement
durable, la station d'épuration
- FOCUS SUR...** P. 19
Le futur lycée de Villeparisis
- AGENDA** P.20-21
Centre culturel : conférence sur Brahms
MPT : exposition philatélique
- CULTURE** P. 22-23
Au conservatoire
À la médiathèque
- SPORTS ET LOISIRS** P. 24-25
Un champion handisport de judo
Retour sur la journée du jeu
Autour de l'arbre intergénérationnel
Retour des structures gonflables
- VIE ÉCONOMIQUE** P. 27
Les médailles du travail
Actualités des commerçants
- ÉTAT-CIVIL** P. 29

ÉDITO

En ce début d'année 2019, je souhaite tout d'abord vous adresser mes plus chaleureux vœux de bonheur et de santé pour vous et vos proches.

À Villeparisis, 2018 se finissait de manière riche et variée.

Peu avant Noël nous avons ainsi eu le plaisir d'inaugurer la maison de la sécurité et de la prévention. Il ne s'agit pas d'une simple réfection mais bien d'une réhabilitation complète intérieure et extérieure, d'un bâtiment qui était laissé à l'abandon. Nous y accueillons désormais notre centre de vidéo protection et le service dépendant de la police municipale.

Décembre a aussi été l'occasion de participer ou d'assister aux animations de Noël : marché, féeries, petit train, illuminations, Noël des seniors...

2019 a démarré par les traditionnels vœux de la municipalité, à l'occasion desquels j'ai rappelé les nombreux projets lancés ou initiés par l'équipe en place : un nouveau groupe scolaire près du marché, deux belles salles de sport pour pratiquer la gymnastique ou les arts martiaux, le 3^e collège, le futur lycée de Villeparisis.



À cette occasion j'ai eu la fierté d'accueillir Madame Anne Fischer, institutrice à Villeparisis en lice pour le concours des meilleurs enseignants au monde ! Tout comme je suis très heureux de compter parmi les villeparisisiens un jeune champion handisport de judo, le jeune Cédric Djerou. Félicitations !

Le dossier de ce magazine se veut pragmatique. Il s'attache à l'environnement, évoque notamment les travaux qui ont été effectués par la commune dans ce bel endroit qu'est l'étang. Il détaille également les changements tout récents opérés dans la collecte des déchets ménagers et propose un calendrier par secteur. Comme toute organisation, elle doit se mettre en place et permettre aux habitants de prendre de nouvelles habitudes.

Bonne lecture à toutes et tous.

HERVÉ TOUGUET
MAIRE DE VILLEPARISIS

VILLEPARISIS LE MAG

Directeur de la publication : Hervé Touquet

Direction de la communication : Émilie Herran

Chargée de communication : Shahine Nguyen

Rédaction : Olivier Pelladeau

Site internet : <https://villeparisis.fr/>

Photographies/Illustrations : Daniel Bernal
et nos photographes amateurs - iStock

Régie publicitaire : www.cithéacommunication.fr

Seule cette société est mandatée par la Ville pour la gestion d'espaces publicitaires dans le Villeparisis Le Mag

Conception/impression : © Cithéa.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2019

Tirage : 12 000 ex.

Impression : Grapho 12

Distributeur : Isa Plus

La conception et l'impression du journal que vous tenez entre vos mains sont intégralement financées grâce à la fidélité de ses annonceurs (que nous remercions pour leurs publicités). Aucun fond public n'est utilisé pour la réalisation du Villeparisis Le MAG.



↳ Lumières, magie, spectacle, convivialité : Villeparisis a fêté Noël

↳ UN MOMENT MAGIQUE DE FÉRIES



Comme un avant-goût du réveillon, les traditionnelles Féeries de Noël ont enchanté petits et grands au gymnase Aubertin le 8 décembre dernier. Magicien du feu, des oiseaux et des effets spéciaux, l'intrigant Dorian Grey a fait apparaître colombes et perroquets, déplaçant des nœuds sur une corde, lors d'un spectacle interactif, n'hésitant pas à faire monter sur scène les enfants. Quatre ateliers créatifs permettant de confectionner des objets de Noël étaient proposés, près d'un stand dédié au maquillage. Le maire et des élus distribuaient aux jeunes visiteurs boissons et sachets de friandises (réalisés par un ESAT, établissement et service d'aide par le travail). Le magicien a ensuite accueilli le héros du jour, le père Noël en personne, pour une séance photos qui a connu bien du succès.



↳ LA MAIRIE À L'HEURE DES FÊTES

Pour la fin d'année, la cour de la mairie s'est parée de son manteau de fêtes. Une boîte aux lettres rouge a pris place tout décembre pour recueillir les souhaits des enfants envoyés au Père Noël. Des sapins blancs, décorés de boules rouges, ont également orné le cheminement menant au Guichet unique.



↳ UN TRAIN PAS COMME LES AUTRES

Samedi 15 décembre toute la journée, le traditionnel petit train blanc et jaune a mené les familles dans les rues de la ville en alternance vers Boisparisis et la place Henri Barbusse, au départ de la place du Marché. Friandises et mandarines étaient distribuées aux voyageurs en attente de départ.

LE MARCHÉ DE NOËL BRILLE DE MILLE COULEURS



Déguster une boisson chaude en bravant le froid de l'hiver, puis faire poser le petit dernier maquillé pour l'occasion dans les bras du Père Noël avant d'acheter dans les 14 chalets présents pour offrir ou consommer des sucreries, des produits de la mer, des charcuteries, du champagne, du miel ou de l'artisanat : du 14 au 16 décembre, le marché de Noël (place du Marché bien sûr) sentait bon les fêtes de fin d'année. Un manège musical tourbillonnait au milieu du marché.



LE PÈRE NOËL, STAR DES ÉCOLES

« Père Noël, Père Noël ! » : de Normandie Niemen à Aristide Briand, de Barbara à Célestin Freinet, les élèves des maternelles ont acclamé leur héros les 20 et 21 décembre. À bord d'une calèche tirée par deux chevaux, le barbu rouge s'est transporté d'école en école (s'arrêtant aussi à la crèche des Patoches). Se mêlant ensuite à sa foule d'admirateurs, il a distribué des friandises. Les écoliers de Villeparisis ont par ailleurs reçu un autre cadeau : un spectacle de fin d'année au centre culturel. « Cendrillon », d'après le conte de Perrault pour les écoliers de maternelle. Les aventures de Tom Sawyer », d'après Mark Twain, pour les enfants des classes élémentaires.

Cérémonie des vœux

Continuer d'améliorer le quotidien



À l'heure de présenter ses vœux aux Villeparisiens et aux personnalités mardi 8 janvier au centre culturel Jacques Prévert, le maire Hervé Touguet a souhaité à tous « un avenir radieux pour 2019, fait de réussites, de partages chaleureux et amicaux, d'enthousiasme et tout simplement de bonheur. » Étaient présents dans le public les jeunes élus du CCE et du CMJ, le sous-préfet de Meaux Gérard Péhaut, la sénatrice Claudine Thomas, le député Rodrigue Kokouendo, les conseillers départementaux Isabelle Recio et Xavier Vanderbise et plusieurs élus des communes proches.

Déjà priorité budgétaire de la commune, l'éducation restera en 2019 un axe principal de la politique municipale. Le maire a souligné que l'année nouvelle serait intense dans ce domaine : construction de la nouvelle école primaire de 12 classes, lancement du troisième collège Marthe Simard (déjà préfiguré depuis la rentrée) et bientôt du futur lycée de la ville, dont la présidente du Conseil régional Valérie Péresse est venue récemment rappeler la nécessité. Mais aussi la ville s'engagera contre le gaspillage alimentaire dans les cantines

et poursuivra la sécurisation des abords et dans les établissements scolaires.

L'avenir des jeunes continuera encore d'être facilité au travers un premier salon de l'emploi, et d'une aide à l'obtention du permis de conduire et du BAFA (animation).

Après avoir fait allusion aux préoccupations de l'actualité nationale (incertitudes sur la taxe d'habitation, concertation populaire et cahier de doléance), **le maire s'est penché sur 2018 à Villeparisis, année riche en projets aboutis** (Maison de la Sécurité et de la Prévention, jeux du parc Balzac, parcours sportif de la Reneuse...). 2018 fut aussi marquée pour la municipalité par la disparition de Marie-Claude Obélério, première adjointe, auquel il a rendu hommage.

« Pour entretenir et favoriser le bien vivre ensemble dans une ville qui a grandi peut-être trop vite et dont les habitants viennent souvent d'ailleurs, a-t-il poursuivi, il faut développer les occasions de sortir, se rencontrer, partager des instants et même des émotions. » **Hervé Touguet a souligné la vitalité des manifestations locales fédératrices et des équipements**

2019, ce sera

En mars au centre culturel Jacques Prévert, le premier Forum pour l'emploi, en partenariat avec la CARPF. Dans la continuité du Forum de l'Orientat[i]on et de l'Alternance qui s'est tenu en décembre afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

La fin des travaux de réhabilitation de la résidence Octave Landry, avec un confort amélioré pour les seniors.

Au premier trimestre, la réalisation de la deuxième tranche du dispositif de vidéoprotection. 21 nouvelles caméras s'ajoutent. À la fin 2019, Villeparisis comptera 60 caméras sur le domaine public.

Des travaux de voirie avenue des Cèdres, de l'Étang, des Libellules, Paul Bert, après intervention de la Communauté d'agglomération sur les réseaux d'assainissement.

Le début de la construction du troisième collège Marthe Simard et les études menées par la région Ile-de-France pour le lancement du futur lycée. Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le lancement de la procédure de déclaration d'utilité publique pour acquérir l'emprise foncière nécessaire.

municipaux tout au long de l'année.

2019 sera bien fournie en dossiers. Ceux de la nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers, de la future salle de sports (dojo-gymnastique), de la deuxième tranche du dispositif de vidéoprotection (60 caméras à terme sur le domaine public). Quant au cadre de vie, préservé, il va prochainement s'enrichir d'une forêt de Morfondé remise en état et ouverte au public, et d'un nouveau parc de proximité au Vieux Pays.

Le maire a pour finir salué les Villeparisiennes et les Villeparisiens qui, « malgré l'esprit contestataire ambiant, savent reconnaître avec bienveillance les efforts consentis par la ville et ses élus pour améliorer leur quotidien, même s'il reste encore beaucoup à faire ».

Police municipale

La Maison de la Sécurité et de la Prévention inaugurée



Elle a été jusqu'en 2013 le commissariat de Villeparisis. Après une complète réhabilitation depuis 2017, elle est devenue la Maison de la Sécurité et de la Prévention, accueillant désormais les effectifs de la police municipale et le Centre de Supervision Urbain (qui gère les caméras de vidéo-protection de la ville). **Repensé, réaménagé, le bâtiment a été inauguré le 22 décembre 2018.**

Il y avait foule, à trois jours de Noël, pour dévoiler la plaque commémorative et couper le ruban tricolore, avenue du Général-de-Gaulle. Les agents municipaux bien entendu, mais aussi des élus municipaux (à commencer par l'adjoint à la Sécurité Jean-Pierre Bibal), les Conseillers départementaux Isabelle Recio et Xavier Vanderbise, le député Rodolphe Kokouendo, un commandant de la police nationale, le lieutenant Garcia dirigeant les pompiers villeparisiens...

Tous ont entendu le maire Hervé Touguet expliquer combien la sécurité des personnes et des biens était une priorité de la municipalité, et un droit des habitants « Sans nier cette mission première de l'État, on peut considérer que nous avons tous un rôle à jouer dans la lutte contre les incivilités et la délinquance. La commune également en tant qu'institution », et en coopération étroite avec la police nationale avec qui une convention a été signée. Des échanges d'informations et des interventions communes en découlent.

Depuis 2014, la ville a beaucoup investi dans la sécurité des concitoyens. Une première tranche de vidéo-protection et plusieurs postes de policiers ont été inscrits au budget. Un contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance a été relancé, en partenariat avec tous les acteurs du domaine. Les agents ont été équipés, armés, dotés de cinq véhicules. Puis est venue l'idée de réhabiliter l'ancien commissariat, dans un secteur plus central de la commune.

Dorénavant, derrière une façade vitrée contemporaine ornée d'un parement métallique bleu, un guichet accueille le public, et des salles permettent de l'entendre en toute confidentialité. **Ils pourront aussi accueillir des permanences au service du public d'associations ou d'institutions œuvrant dans ce secteur.** Un local sécurisé est dédié à l'armement. À l'étage, les agents disposent de bureaux, de vestiaires, et d'un Centre de Supervision Urbain qui centralise les images des caméras publiques. Les images de celles-ci sont enregistrés, et accessibles à la police nationale 24h/24. 27 caméras existent (dont 16 sécurisent le PIR). Une seconde tranche de 21 autres a été votée dernièrement pour sécuriser les équipements recevant du public.

Les abords du bâtiment ont fait l'objet d'un réaménagement, notamment à destination des personnes à mobilité réduite. En face, le parking a été rénové. Un cheminement pour piétons a également été créé pour rejoindre la Maison de la Sécurité et de la Prévention.

EN CHIFFRES

9 policiers municipaux, **3** ASVP (agents de surveillance de la voie publique), **2** opérateurs vidéo. Bientôt **3** recrutements supplémentaires.

517.000 euros : le coût de la réhabilitation

EN 2017 : 1413 patrouilles véhiculées

256 patrouilles pédestres

117 rapports établis

64 mises à disposition d'individus auprès de l'Officier de Police Judiciaire

5179 mains courantes informatiques

EN BREF

RECENSEMENT

Débuté le 17 janvier, le recensement de la population et des logements de Villeparisis se poursuit jusqu'au 23 février 2019. Un agent recenseur peut être amené à frapper à votre porte pour cette enquête annuelle. Il sera muni d'une carte tricolore officielle comportant sa photographie et la signature du maire, qu'il devra présenter. Si cela est votre cas, votre participation (gratuite) est obligatoire.

CHIENS DANGEREUX : LES RÈGLES

Les chiens dangereux sont classés en deux catégories. L'acquisition et la cession de chiens de 1^{re} catégorie est interdite. Certaines personnes sont dans l'interdiction de posséder un chien de 2^e catégorie. Avant toute future acquisition, le futur propriétaire du chien doit suivre une formation. Une fois acquis, le chien doit être identifié et subir une évaluation comportementale. Ensuite, le propriétaire doit faire une demande de permis de détention à la mairie de résidence (fournir une attestation d'aptitude). À l'extérieur, votre chien doit être tenu en laisse et muselé dans les lieux publics et les transports en commun (2^e catégorie). Seule la voie publique est ouverte aux chiens de 1^{re} catégorie. Le propriétaire doit en garder le contrôle en toute circonstance, notamment en présence d'enfants.

LA POSTE RECRUTE

La Poste recherche des factrices et des facteurs en CDI ou en CDD, à temps complet ou uniquement le samedi. Acteur de proximité de la vie quotidienne, ce métier évolue. Le facteur n'est plus uniquement un distributeur de courriers. Avec l'essor du e-commerce, les colis se multiplient, notamment les petits paquets internationaux. Il est la seule personne qui passe 6 jours sur 7 au domicile de tous les Français. Il est donc l'interlocuteur privilégié pour réaliser des services de proximité : vente de produits courrier, veille sociale auprès des seniors, portage de courses, de repas, de médicaments. Envoyer une lettre de motivation et un CV à recrutement.dex-idf-est@laposte.fr.

CCE/CMJ

Élections : les conseils se renouvellent



adultes pour installer le CCE. **Élus pour représenter tous les enfants de la ville** et non pas seulement leur école, l'expérience du travail en commun et la gestion de projets doit leur permettre de grandir et de devenir des citoyens. 400 élèves ont voté dans les écoles de Villeparisis pour désigner 19 nouveaux représentants sur les 34 que compte cette assemblée. À l'heure du retour d'expérience, les « anciens » ont raconté leur implication bénéfique dans la commémoration du centenaire de l'Armistice, dans la défense des droits de l'enfant. Ils ont aussi aimé passer du temps auprès des seniors à la Résidence Octave Landry ou confectionner des affiches pour les manifestations villeparisiennes. Là encore, la préservation de l'environnement revient dans les projets des nouveaux élus, tout comme la lutte contre le gaspillage alimentaire, la solidarité avec les seniors ou l'organisation d'activités festives.

Après des élections en novembre dans les classes respectivement de CM1 et de sixième, le Conseil Communal des Enfants (CCE) et le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont été partiellement renouvelés.

Le 7 décembre, quinze nouveaux collégiens de Jacques Monod, Gérard Philippe et Marthe Simard ont rejoint les rangs du CMJ lors d'une séance plénière d'installation en mairie. Dans le même temps, quatre membres de cette assemblée l'ont quitté au terme de leur mandat de deux ans.

De leur expérience citoyenne, les conseillers juniors déjà en place retiennent d'avoir pu concrètement faire avancer des projets (trois calicots des cinémas de plein air, participation aux commémorations municipales, le projet solidaire Soli'Dance à l'accueil de loisirs Berny, l'organisation du premier Villepa'Halloween...), le tout en s'amusant. **Ils ont également exprimé leur satisfaction de voir le travail se poursuivre par l'engagement**

de leurs successeurs. Ceux-ci ont indiqué vouloir notamment se préoccuper d'environnement, de propreté, de sécurité et de projets festifs.

Le 11 décembre, leurs collègues des classes élémentaires les ont suivis dans la salle du Conseil municipal des



Plan local d'urbanisme

L'enquête publique consultable en mairie

Dossier porté par l'équipe municipale, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) dessine l'avenir de Villeparisis dans les différents domaines qui peuvent concerner la commune : milieu naturel et environnemental, zones urbaines et leur développement, économie, transports, déplacements...

On y trouve entre autres un Projet

d'Aménagement et du Développement Durable (PADD), portant sur plusieurs années, ainsi que les règles fixées pour les constructions et le droit du sol.

Ce PLU est soumis à l'avis de la population jusqu'au jeudi 21 février 2019, via une enquête publique consultable en mairie (au Guichet unique) ou depuis le site Internet de Villeparisis. Un registre est

mis à disposition pour recueillir des observations. La commissaire-enquêteur reçoit aussi le public dans la salle des mariages mardi 12 février (14h à 17h30) et jeudi 21 février (même horaire). Une adresse mail dédiée aux observations est disponible le temps de l'enquête publique : plu-enquetepublique@villeparisis.fr.

> Plus d'infos sur <https://villeparisis.fr/plu/>

MEILLEURE PROF DU MONDE ?

Une enseignante Villeparisienne en finale du concours

Et si la meilleure professeure du monde était à Villeparisis ? Anne Fischer, enseignante à l'école élémentaire Charlemagne, figure en effet parmi les 50 finalistes du Global Teacher Prize, prix annuel de renommée mondiale qui sera décerné en mars 2019 à Dubaï. **Elle a été retenue parmi quelque 10.000 candidatures reçues en provenance de 39 pays.**

Professeure des écoles depuis 24 ans, elle enseigne depuis trois ans le français langue seconde en Unité pédagogique pour des élèves non francophones (UPE2A) scolarisés dans nos écoles. « Ce dispositif itinérant est en partie sur l'école Charlemagne depuis septembre 2017 », explique le directeur David Barquero, par ailleurs premier adjoint chargé de l'Éducation à Villeparisis. « Madame Fischer les extraie de leur classe pendant un temps limité chaque jour par petits groupes afin de leur apprendre le français de manière intensive pour qu'ils soient, le plus rapidement possible, capables de suivre l'enseignement dispensé dans leur classe. »

La particularité de ces enfants est qu'ils peuvent arriver ou partir à n'importe quel moment de l'année, avec des niveaux très différents, parlant des langues différentes. Anne Fischer assure un lien constant avec ses collègues de l'école et des relations privilégiées avec les familles des élèves.

Novatrice, sa pédagogie s'appuie sur leur langue maternelle et leur culture. Parmi ses élèves se trouvent de jeunes Maliens, Géorgiens, Moldaves, Russes ou encore Italiens.

Malgré leurs situations précaires, « elle arrive à leur redonner le sourire, à eux et à leur famille », poursuit David Barquero, qui souligne que sa collègue a repris une formation universitaire spécifique sur son



temps personnel pour parfaire l'efficacité de son enseignement.

Cette expérience arrive dans une carrière déjà riche. En poste en Seine-et-Marne depuis 2008, après 14 ans passés en Seine-Saint-Denis, Anne Fischer a exercé en maternelle comme en élémentaire, en milieu rural comme en milieu urbain. Un temps, elle a effectué un remplacement auprès d'élèves sourds et malentendants. En mai dernier, elle recevait au musée parisien du Quai Branly un prix au concours Nous autres, soutenu par l'Éducation nationale, récompensant une vidéo présentant son travail auprès des 13 élèves non-francophones de l'école Charlemagne, en forme de message de tolérance. Le prix lui avait notamment été remis par l'ancien footballeur champion du monde Lilian Thuram.

Sans lui dire, c'est le directeur de l'école Charlemagne qui a inscrit Anne Fischer à ce concours de la meilleure professeure du monde, **au regard du dévouement et du parcours de l'institutrice.** Expliquant sa méthode au jury, celle-ci a ensuite passé les étapes la menant à cette finale.

Ce Global Teacher Prize a été créé en 2014 par la Fondation Varkey pour reconnaître et célébrer l'impact que les enseignants ont dans le monde entier sur leurs étudiants, mais aussi sur la communauté qui les entoure.

Seniors

Une fin d'année gourmande



La fin d'année a réservé aux seniors de la commune comme un air de fêtes. 1164 colis des Aînés (dont 380 colis pour couples) ont été distribués le 15 décembre

au centre culturel Jacques Prévert. Ces présents (comportant foie gras, chocolats, gâteaux, marmite de volaille, purée fine de panais et potimarron, vins...) ont été remis notamment par le maire Hervé Touguet et ses adjoints Sylvie Mundviller et Jean-Pierre Bibal. La veille, les résidents de la résidence Octave Landry (ROL) ont été accueillis par Sylvie Mundviller et la conseillère municipale Sylvie Hardy pour une distribution à domicile.

Le 20 décembre à cette même ROL, près de 120 inscrits sont venus assister au repas de Noël. Lors de ces festivités, dont l'animation musicale et dansante était assurée par Christophe Bataille, le menu proposait aux gourmets des blinis au



saumon fumé, du rôti de dinde farci aux girolles, des pommes duchesse, haricots verts et tomates provençales, du brie sur lit de salade et du moka praliné.

FORUM DE L'ORIENTATION ET DE L'ALTERNANCE

63 exposants pour construire son projet



En attendant le premier Salon de l'Emploi, qui sera organisé en mars prochain, la ville proposait le 13 décembre aux collégiens, lycéens, étudiants de la ville et des environs un Forum de l'Orientation et de l'Alternance, lui aussi premier du nom. **Une façon pour la municipalité de prendre ses responsabilités et d'apporter des réponses concrètes** à leurs interrogations. 860 visiteurs se sont déplacés lors de cette journée.

Pas moins de 63 exposants distribuaient brochures et conseils aux visiteurs, jeunes et parents, du centre culturel Jacques Prévert.

Ils couvraient des domaines professionnels aussi variés que l'environnement, l'architecture-BTP-urbanisme, l'industrie, le social et la santé, la fonction publique (pompiers, armée, police, gendarmerie) ou l'hôtellerie-restauration. Étaient également représentés les écoles d'ingénieurs, les

écoles de commerce, le secteur du droit, des métiers aéroportuaires, de l'orientation professionnelle, de l'université, de la culture, de l'immobilier, du sport, des ressources humaines et de la coiffure-esthétique. Un espace central était dédié à la création d'entreprise, animé par l'association Initiactive 95.

Rappelant qu'il souhaitait maintenir une certaine cohésion sociale sur le territoire, le maire Hervé Touguet a souligné combien ce Forum était utile en ce sens. **Il servait aux élèves à valider leurs recherches sur Internet, à construire leur projet d'orientation, à découvrir les dispositifs locaux**, à bien préparer une formation ou tout simplement à explorer des filières jusqu'ici ignorées.

Organisateurs, la Maison Pour Tous Jacques Marguin et l'Espace Municipal des Jeunes (EMJ) s'étaient associés avec la sous-préfecture, l'intercommunalité Roissy Pays de France (également partenaire du futur salon de l'Emploi), le Commissariat général à l'égalité des territoires, Pôle emploi, la Mission locale, le Point d'Information Jeunesse ou encore les fédérations de parents d'élèves.

> Plus de photos sur <https://villeparisis.fr/salon-de-lorientation-2018/>

PAPIERS D'IDENTITÉ

Prendre rendez-vous par internet

Depuis le 1^{er} février, il est désormais possible de prendre rendez-vous via le site Internet de la ville avant de se déplacer en mairie pour faire établir ou renouveler une carte nationale d'identité ou un passeport. Il demeure également possible de téléphoner au Guichet unique (01 64 67 52 00) ou de s'y rendre. Trois possibilités pour un large choix.

Pour les habitants qui souhaiteraient passer par le site, un raccourci se trouve sur la page d'accueil (rubrique En un clic). On peut également cliquer sur l'onglet (en haut à gauche) « Pratique », puis « Démarches administratives ». Là, il est

expliqué comment faire la pré-demande sur le site internet du gouvernement (<https://ants.gouv.fr/>) et remplir le formulaire exigé. Attention à bien noter le numéro de pré-demande attribué qui vous sera envoyé par mail. Vous aurez accès à une liste de pièces justificatives à fournir. Sur le site de Villeparisis, pour prendre rendez-vous au Guichet unique, il faudra alors sélectionner le motif de la demande (CNI, passeport...), le nombre de rendez-vous nécessaires (un par personne en cas de famille), puis choisir la date et l'heure selon vos disponibilités. Enfin, il vous sera demandé vos coordonnées

(nom, prénom, adresse mail, téléphone). Un mail de confirmation vous sera envoyé, comportant un lien à cliquer pour confirmer le rendez-vous. 24 heures avant la date choisie, un SMS de rappel vous sera envoyé.

Si vous souhaitez annuler le rendez-vous, un lien se trouve dans le mail de confirmation déjà reçu.

La mairie continue ainsi de simplifier la vie des habitants, après avoir notamment centralisé en 2016 les démarches administratives en un seul lieu (le Guichet unique), ou encore facilité le paiement en ligne de la cantine scolaire.

COUPS DE POUCE

Plus d'autonomie

Bourse au permis de conduire

Villeparisis passe la seconde. Après une expérimentation l'an passé, le dispositif d'aide au financement du permis de conduite est renouvelé en 2019 pour les jeunes Villeparisiens âgés de 18 ans (dans l'année) à 25 ans.

Il s'agit de subventionner à hauteur de 350 euros l'examen pour ceux qui habitent la commune, ne bénéficient d'aucune autre aide et n'ont pas encore débuté la démarche. Un accord a été passé avec les cinq auto-écoles de la ville.

En échange, les jeunes retenus devront donner 35 heures de leur temps comme bénévole dans les services municipaux, le Centre communal d'action sociale, la Maison Pour Tous Jacques Marguin, l'USMV ou encore le centre culturel Jacques Prévert. Dix places étaient proposées l'an passé. 30 le sont cette année depuis le 17 décembre et pendant toute l'année. Un dossier peut être retiré au Point d'Information Jeunesse (PIJ), où il sera retourné une fois rempli.

> Le PIJ : 40, avenue du Général de Gaulle.
Tél. : 01 60 21 49 11



Animation

Bourse au BAFA

Autre dispositif municipal cette année : l'aide à la préparation du BAFA (Brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur), afin d'exercer auprès d'enfants et d'adolescents en accueil de loisirs ou séjours de vacances.

En 2019, la mairie donnera la possibilité à dix jeunes âgés de 17 à 30 ans d'obtenir ce diplôme, en partenariat avec l'UCPA. Ce dernier organisme viendra dispenser dans une école de la ville des sessions théorique (deuxième semaine des vacances d'avril) et d'approfondissement (deuxième semaine des vacances d'octobre), avec l'obtention de ce Brevet en novembre. Les stages pratiques (rémunérés) se feront dans un centre de loisirs de la ville.

La mairie va compléter le montant de cette formation, au-delà des subventions que pourront apporter la CAF et le Département. En échange, les jeunes qui seront retenus fourniront 30 heures de bénévolat au bénéfice du Centre communal d'action sociale et des autres services de la ville. Une fois diplômés, ils s'engageront à travailler pendant 20 jours rémunérés

pour la commune. Pendant la formation, la demi-pension est offerte. Une information sera aussi délivrée sur les missions et le fonctionnement de la mairie.

Les bénéficiaires doivent habiter Villeparisis, ne pas avoir déjà entamé cette démarche. Le dossier d'inscription est à retirer au Point d'Information Jeunesse d'ici au 5 avril 2019.



EN BREF

⇨ SAINT-VALENTIN : OSEZ LUI DIRE

Pour la Saint-Valentin (14 février), pensez à déclarer votre amour sur les panneaux électroniques d'informations de la ville. Vous avez jusqu'au lundi 11 février, 12h, pour envoyer votre texte (120 caractères maximum espaces compris) à l'adresse mail suivante : com.mairie-villeparisis.fr.

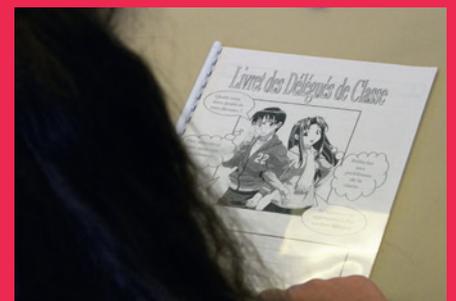
⇨ LE MAIRE ET LES STAGIAIRES

Venus passer une semaine d'observation professionnelle dans les services municipaux, onze élèves de troisième des collèges Monod de Villeparisis et Satie de Mitry-Mory ont été reçus en salle du Conseil par le maire Hervé Touguet le 20 décembre dernier.

Celui-ci leur a présenté la ville, ses projets, et le fonctionnement du Conseil municipal, ses 35 conseillers et ses 8 adjoints. Il a expliqué les missions de la mairie (l'état-civil, les listes électorales, l'aménagement de la ville...), sa vocation de service public d'aider la population et la complexité de son travail au quotidien, tant dans les écoles (première dépense du budget) qu'auprès des personnes en difficulté. Les services municipaux assurent la tranquillité des habitants et règlementent le stationnement (police municipale) mais proposent aussi tout au long de l'année des événements festifs. Villeparisis appartient par ailleurs à l'intercommunalité CARPF, bâtie autour de l'aéroport de Roissy. C'est elle qui gère l'enlèvement des déchets, dont le maire a rappelé les grands principes.

⇨ EMJ : FORMATION DES COLLÉGIENS DÉLÉGUÉS

Apprendre à être un bon délégué de classe, en connaître les droits et les devoirs, participer et animer la vie du collège, jouer un rôle de médiateur : 36 délégués élèves de sixième des collèges Jacques Monod, Gérard Philippe et Marthe Simard et les CPE de ces établissements se sont retrouvés le 22 novembre à l'Espace Municipal des Jeunes (EMJ) pour une journée de formation. Plusieurs ateliers thématiques étaient proposés aux jeunes collégiens pour bien cibler les contours de leur fonction.



BIEN DANS SON ENVIRONNEMENT

Économies d'énergie, circuits courts, développement durable... Aux côtés des citoyens, les villes ont un rôle à jouer pour protéger l'environnement. Villeparisis s'est déjà engagée dans cette voie de façon concrète, préservant votre cadre de vie.

C'est ainsi que la ville vient d'acquérir 40 hectares de forêt et de terrains agricoles sur Morfondé, afin de remettre en état les lieux et d'ouvrir au public ces espaces boisés. Par ailleurs, une procédure de déclaration d'utilité publique a été adoptée pour acquérir un terrain de 5 000 m² au Vieux Pays pour en faire un futur parc urbain. **La municipalité veut développer des espaces verts de proximité pour créer une trame verte sur le territoire.**

Cette dimension environnementale s'était déjà manifestée avec la rénovation de la voie Lambert (2015), du square de Boisparis (2016) ou l'aménagement dans le parc de la Reneuse d'un parcours sportif en 2018. Parallèlement, une nouvelle place a été donnée au vélo en ville pour permettre des déplacements moins polluants. Ainsi, des pistes cyclable ont été créées ou étendues avenues des Noyers, Joseph Coursolle, Mattéoti et rue Jean Jaurès.

L'arrêt de l'utilisation des produits chimiques dans l'espace public (le « zéro phyto ») s'est accompagné d'une volonté de faire des économies d'énergie. **C'est ainsi que la ville a renégocié son contrat de chauffage dans les bâtiments publics, passant du fioul au gaz, dégageant aussi des économies**

d'entretien, tout en réduisant le gaz à effet de serre.

Dans le même temps, des écoles ont été équipées en double vitrage, et les lampes à Led sont utilisées désormais pour l'éclairage public (140 nouvelles lanternes) et les illuminations. Ainsi rue Jean Jaurès, des candélabres éclairaient des deux côtés de la voie. En passant au Led, le même niveau d'éclairage a pu être maintenu, tout en supprimant les lampadaires d'un côté de la rue, menant à économiser l'énergie. Radiocommandé, ce dispositif est modulable selon la luminosité. Les bâtiments publics (écoles, gymnase Aubertin bientôt, mairie, médiathèque...) eux aussi sont munis de Leds. Témoin l'école élémentaire Joliot-Curie, qui a vu l'éclairage des couloirs modifié l'été dernier, couplé à un minuteur. Par ailleurs, quatre véhicules électriques ont intégré le parc municipal, et le service d'aide à domicile pour les seniors dispose de vélos électriques.

Une sensibilisation aux enjeux environnementaux est faite auprès des scolaires. Elle passe par l'engagement des écoles dans l'opération « Nettoyons la nature ». Cela se manifeste aussi depuis septembre 2018 par l'introduction de 20 % de produits bios dans les menus des cantines, le respect de la saisonnalité et des circuits courts, et une alimentation durable pour 72 % des repas. Des cantines dont l'un des chevaux de bataille désormais est de s'attaquer largement au gaspillage alimentaire.

ÉTANG DE PÊCHE

Un discret charme naturel

Trésor environnemental un peu méconnu des Villeparisisiens, l'étang accueille régulièrement les passionnés de pêche, des animations de la ludothèque ou encore les après-midis des seniors aux beaux jours. Au bout de la route de Courtry, les promeneurs apprécient son calme discret et sa verdure.

Pour stabiliser et consolider ses berges détériorées après l'hiver, des travaux ont été entrepris en juin 2018 pour plus de 161.000 euros. Des palplanches (cloisons métalliques) ont été posées, sécurisant la rive. L'aménagement devrait se poursuivre prochainement, afin notamment de poursuivre la réhabilitation des berges et d'offrir plus de convivialité aux visiteurs. Un des projets envisagés consisterait à créer un radeau végétalisé flottant où pousseraient des plantes racines immergées. Un très bon moyen naturel de purifier l'eau tout en protégeant les petits poissons des gros, et d'aider les oiseaux à nicher en toute tranquillité.

STATION D'ÉPURATION : CAPACITÉ DOUBLÉE

Saturée dès sa construction en 2005 car configurée pour recueillir les eaux pluviales et usées de 32.000 habitants seulement, la station d'épuration située à Villeparisis, desservant également Mitry-le-Neuf et Bois Fleuri, va être agrandie et mise aux normes actuelles d'ici à 2021 afin de pouvoir traiter des débits suffisants.

Ces travaux seront menés par la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF), qui gère notamment l'assainissement sur le territoire de la commune depuis 2017. Le montant des travaux devrait dépasser les 7 millions d'euros et la capacité de cet équipement situé au croisement du canal de l'Ourcq et de la Francilienne devrait passer à 60.000 équivalent habitants. Un doublement de capacité.

Dans un premier temps, un décanteur lamellaire devrait être installé et mis en service l'été prochain pour améliorer l'efficacité de la station existante, et la qualité de l'eau traitée rejetée ensuite vers le ru des Grues. Les systèmes de piégeage de boues ont en effet été jugés peu efficaces. Parallèlement, des canalisations viennent d'être réparées. Le ru de la Reneuse fait aussi l'objet d'un suivi hydrobiologique et de la qualité des sédiments. Ce cours d'eau va être remis en état. L'extension future devrait venir se situer près des actuels bâtiments, sur des terres agricoles à acquérir. Elle fera l'objet d'une enquête publique au premier semestre.

COLLECTE

Une nouvelle gestion des déchets



Ce début d'année a amené à Villeparisis une large modification de la collecte des déchets ménagers, annoncée en octobre puis décembre dernier dans les boîtes aux lettres, sur le site internet de la ville et dans la presse par l'établissement public Sigidurs, chargé de gérer cette collecte. **But : optimiser au mieux les circuits de ramassage**, limiter la circulation des camions et leur impact écologique, développer l'écocitoyenneté des habitants qui trient d'ailleurs de mieux en mieux.

Comme 41 autres communes, Villeparisis est membre depuis 2016 de la communauté d'agglomération Roissy Porte de France (CARPF), qui a délégué ce travail au Sigidurs. Ce dernier intervient actuellement dans 59 communes d'Île-de-France (représentant un peu plus de 400.000 habitants). À Villeparisis comme ailleurs, il accompagne les villes dans la mise en place du tri sélectif, de la collecte du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés produits sur le territoire.

Pour les particuliers en zone pavillonnaire, les petits collectifs et les commerces de centre-ville, ce changement a commencé cet automne par une relance aux foyers non équipés de conteneurs. Le Sigidurs a ensuite distribué en décembre dans les boîtes aux lettres le nouveau calendrier des ramassages. Dorénavant, la ville ne verra plus circuler les bennes que deux jours par semaine (mardi et vendredi) au lieu de quatre jusqu'ici, ce qui limitera les difficultés de circulation. La ville est dorénavant divisée en deux secteurs principaux. Le Bois Fleuri étant partagé entre Claye-Souilly et Villeparisis sera collecté selon un calendrier spécifique. En pratique pour les ordures ménagères

(conteneur au couvercle gris), les quartiers les plus denses, l'habitat collectif, les axes principaux et les quartiers commerçants seront collectés les mardis et vendredis après-midi. Les quartiers pavillonnaires, eux, le seront un jour par semaine : soit le mardi après-midi, soit le vendredi après-midi. Il faut penser à sortir son bac le jour de la collecte avant midi. La mise en place de ces passages l'après-midi permet de mutualiser les moyens techniques. La diminution des fréquences se justifie par l'extension des consignes de tri en recyclables. **Les comptages montrent que les tonnages sont presque divisés par deux sur la seconde tournée.** Le bac étant désormais plus volumineux, une seule collecte est viable. Cette organisation a fait ses preuves dans d'autres communes couvertes par le Sigidurs.

Concernant les recyclables (conteneur au couvercle jaune), le ramassage est assuré le vendredi matin sur toute la ville, hormis au Bois Fleuri (mercredi matin). Les déchets verts seront enlevés selon le secteur d'habitation le mardi ou le vendredi matin. La mesure est désormais étendue toute l'année, en ajustant la fréquence selon les saisons. Pour le Bois Fleuri, c'est le mercredi matin. Les encombrants (à déposer la veille au soir) bénéficient maintenant de six passages annuels au lieu de quatre. Ils seront enlevés le lundi.

Les déchets dangereux, électriques ou spécifiques doivent être portés en déchèterie.

> Renseignements supplémentaires sur le site du Sigidurs, ou en appelant gratuitement le 0800 735 736 de 9h à 12h et de 14h à 17h.

ENCOMBRANTS

Les encombrants sont à déposer la veille au soir sur le trottoir, sans gêner le passage des piétons. Les collectes ont lieu selon les quartiers les 1^{er}, 2^e, 3^e ou 4^e lundis des mois de février (soit les 4, 11, 18, 25 février), avril, juin, août, octobre et décembre 2019. Se référer à l'agenda du site Internet de la mairie (Villeparisis.fr) ou à celui du Sigidurs.

LA DÉCHÈTERIE, on y pense

Un déménagement, un nettoyage de printemps ? Il est facile de se retrouver avec de nombreux objets ou de déchets à jeter. S'ils ne sont pas abîmés, donnez-les à une association. Sinon, ayez le réflexe déchèterie.

En complément, elle permet de jeter des déchets qui ne peuvent pas être pris en charge par les collectes traditionnelles (pneus, gravats, huiles moteurs, végétaux volumineux...). L'environnement est ainsi protégé en limitant les dépôts sauvages et en récupérant des résidus polluants. Cela permet également d'économiser les ressources naturelles en favorisant le recyclage et la valorisation.

Les déchets à remettre aux agents d'accueil : outre ce qui figure plus haut, les radiographies, les appareils de chauffage, les produits toxiques, les pots de peinture, les piles, les batteries, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les ampoules et les néons.

Déchets refusés : les ordures ménagères, les cadavres d'animaux, les carcasses de voitures, l'amiante, les résidus présentant un risque explosif ou radioactifs (bouteille de gaz, bouteille sous pression, extincteur...).

Ne pas oublier son badge d'accès ou amener les justificatifs requis pour sa création (pièce d'identité, carte grise du véhicule, justificatif de domicile récent).

> Déchèterie : Z.I. de Mitry-Compans, rue Fernand Forest.
Tél : 01.60.44.40.03.

Secteur 4 - Bois Fleuri

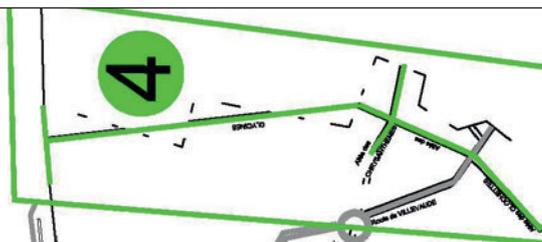
Ordures ménagères
Collecte le lundi matin
Sortir le bac la veille au soir

Emballages et papiers
Collecte le mercredi matin
Sortir le bac la veille au soir

Encombrants
Encombrants

Un lundi tous les deux mois
Février-Avril-Juin
Dates sur Villeparisis.fr

Déchets végétaux
(voir calendrier sur Villeparisis.fr)
Collecte le lundi matin
Sortir le bac la veille au soir



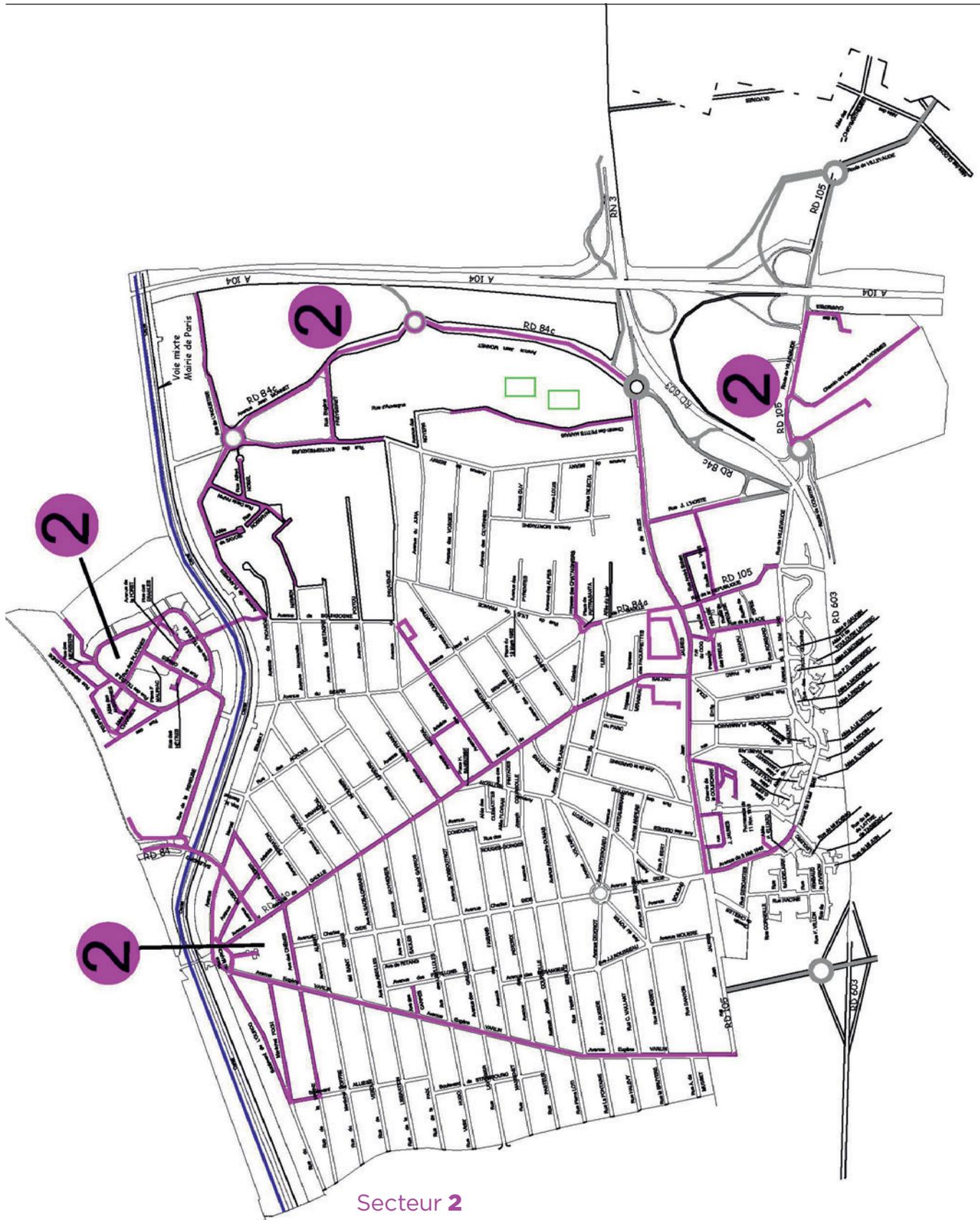
Secteur 1

Ordures ménagères
Collecte mardi après-midi
Sortir le bac le matin avant 12h

Emballages et papiers
Collecte le vendredi matin
Sortir le bac la veille au soir

Déchets végétaux
(voir calendrier sur Villeparisis.fr)
Collecte le vendredi matin
Sortir le bac la veille au soir

Encombrants
Un lundi tous les deux mois
Février-Avril-Juin
Dates sur Villeparisis.fr



Secteur 2

Ordures ménagères

Collecte mardi et vendredi après-midi
Sortir le bac le matin avant 12h

Emballages et papiers

Collecte le vendredi matin
Sortir le bac la veille au soir

Déchets végétaux

(voir calendrier sur Villeparisis.fr)
Collecte le mardi matin
Sortir le bac la veille au soir

Encombrants

Un lundi tous les deux mois
Février-Avril-Juin
Dates sur Villeparisis.fr



Secteur 3

Ordures ménagères
Collecte le vendredi après-midi
Sortir le bac le matin avant 12h

Emballages et papiers
Collecte le vendredi matin
Sortir le bac la veille au soir

Déchets végétaux
(voir calendrier sur Villeparisis.fr)
Collecte le mardi matin
Sortir le bac la veille au soir

Encombrants
Un lundi tous les deux mois
Février-Avril-Juin
Dates sur Villeparisis.fr

IL INTÉGRERA DES FORMATIONS POST-BAC

Le futur lycée est confirmé

Un lycée sera bien construit à Villeparisis avant 2027. Une phase d'études est lancée, qui doit préciser un calendrier selon la difficulté technique du dossier. C'est ce qu'est venue expliquer le 9 novembre à Villeparisis Valérie Péresse, présidente du Conseil régional d'Île-de-France en charge des lycées.

À entendre le maire Hervé Touguet, qui l'accueillait en mairie entouré notamment des élus municipaux et d'enseignants, la première demande de lycée remonterait à 1988. Refusée. Plusieurs ont suivi, sans plus de succès. En 2015, l'actuelle municipalité a réitéré son souhait, avec dans l'idée de répondre enfin à la croissance démographique constatée. Nouveau refus du Conseil régional, expliquant qu'un nouveau lycée ouvert en 2013 à Dammarin-en-Goële, suppléant celui de Mitry-Mory, suffisait à répondre aux besoins.

Changement de ton (et de majorité régionale) : **en janvier 2016, le maire interpelle la nouvelle présidente Valérie Péresse. En mai suivant, le Conseil régional rouvre le dossier**, révisant son programme d'investissements en mars 2017. Dans le même temps, le Conseil départemental apporte son soutien au projet de la Région pour la construction de l'établissement villeparisien.

À la mairie, devant les sénatrices Claudine Thomas et Anne Chain-Larché et le vice-président du Conseil départemental Xavier Vanderbise, Valérie



Péresse a dessiné les contours du futur équipement. **Le lycée accueillera 800 élèves.** Il serait situé face au collège Gérard Philipe, sur le terrain derrière la ferme Legrand. La commune devrait acquérir ce terrain, puis le mettre ensuite à disposition.

« Pour construire ce lycée, la Région a prévu d'y consacrer un budget de 38 millions d'euros. Il sera 100 % numérique, avec les technologies les plus modernes,

écologique, approvisionné en bio avec les ressources de nos agriculteurs. Il sera expérimental », a confié Valérie Péresse, qui verrait bien y intégrer aussi un centre documentaire moderne et un lieu de spectacle. Le lycée vu aussi comme un lieu de culture.

La « forte attente » exprimée par le maire tire aussi son essence d'un constat pénalisant : l'éloignement géographique des formations universitaires, à Marne-la-Vallée ou Paris, avec son lot d'heures de transport. Au point de dissuader la moitié des bacheliers Seine-et-Marnais de poursuivre leurs études (autant qu'en Seine-Saint-Denis malgré une sociologie différente, et 20 % à Paris).

Ce douzième lycée neuf de la décennie budgétaire francilienne 2017-2027 devra donc aussi se projeter dans des formations post-bac, faisant de Villeparisis une ville étudiante à vocation d'enseignement supérieur. BTS, DUT, difficile de préciser plus aujourd'hui. Une volonté toutefois : celle d'adapter les cursus à l'environnement économique immédiat, entre Roissy et Disney. Il sera temps d'en reparler quand s'élaborera le projet pédagogique.



JEUDI 7 FÉVRIER À 18H30

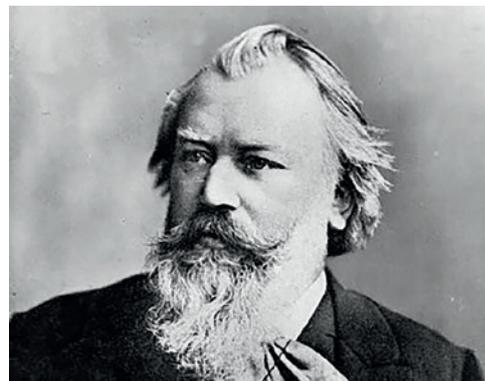
RENCONTRE : AIMEZ-VOUS BRAHMS ?

Pianiste virtuose, compositeur, chef d'orchestre, Johannes Brahms (1833-1897) a régné sur la musique romantique allemande. Influencé par Bach, reconnu en son temps dans toute l'Europe, considéré comme le successeur de Beethoven, il a été parrainé par Liszt et Schumann.

La musicologue Camille Villanove en fera découvrir l'univers riche et subtil jeudi 7 février au centre culturel. Parmi son œuvre abondante, la postérité a mis en avant sa 3^e symphonie (adaptée

par Serge Gainsbourg dans la chanson Baby alone in Babylone), sa 5^e danse hongroise (bande-son des films Le dictateur et Le retour du grand blond). Sa Berceuse (Guten Abend, gute Nacht) est un classique des boîtes à musique d'enfants. Sa valse n°15 Op.39 est un tube des écoles de piano. À réécouter d'urgence.

> Conférence « Brahms et le romantisme tardif », présentée par Camille Villanove. Jeudi 7 février à 18h30 au centre culturel Jacques Prévert. Tarif : 8€ (6€ adhérent).



■ FÉVRIER

JUSQU'AU 15 FÉVRIER

EXPO : « Les moyens de locomotion »

Par le Club philatélique de Villeparisis
Patio de la Maison Pour Tous

MARDI 5 FÉVRIER À 20H15

Élèves adultes en scène du conservatoire

À la Maison pour tous

MERCREDI 6 FÉVRIER À 14H30

RACONTOIR : Tumulte au jardin

À partir de 6 ans
À la médiathèque Elsa Triolet

JEUDI 7 FÉVRIER À 18H30

Conférence sur Brahms et le romantisme tardif

Au centre culturel Jacques Prévert

SAMEDI 9 FÉVRIER À 20H30

HUMOUR : Christelle Chollet

Au centre culturel Jacques Prévert

DIMANCHE 10 FÉVRIER À 15H30

THÉÂTRE MUSICAL : Flon Flon, ou la véritable histoire de l'humanité

Au centre culturel Jacques Prévert

MARDI 12 FÉVRIER À 20H30

THÉÂTRE : Après une si longue nuit

Au centre culturel Jacques Prévert

JEUDI 14 FÉVRIER À 10H ET 14H30

CONTE POUR JEUNE PUBLIC :

Symphonie pour une plume

Au centre culturel Jacques Prévert

VENDREDI 15 FÉVRIER À 20H30

THÉÂTRE MUSICAL : Zorba

Au centre culturel Jacques Prévert

SAMEDI 16 FÉVRIER DE 10H À 12H

Atelier parents/enfants (0-3 ans)

Avec l'association La Parenthèse

Réservation obligatoire

À la médiathèque Elsa Triolet

SAMEDI 16 FÉVRIER DE 10H À 17H

Réunion publique ENGIE sur les économies d'énergie suivie d'un salon de l'efficacité énergétique

Au centre de loisirs Berny

SAMEDI 16 FÉVRIER À 20H30

VARIÉTÉ : Yves Duteil

Au centre culturel Jacques Prévert

SAMEDI 16 FÉVRIER

Musique en médiathèque

« À la découverte du violoncelle »

Présentation à 16h

Ateliers de découverte pour les 4/5 ans

à 15h30, 17h et 17h30

Réservation obligatoire

(3 enfants par atelier)

À la médiathèque Elsa Triolet

DIMANCHE 17 FÉVRIER À 15H30

HUMOUR : Popeck

Au centre culturel Jacques Prévert

MERCREDI 20 FÉVRIER À 14H30

JEUNE PUBLIC : Les derniers géants

Au centre culturel Jacques Prévert

JEUDI 21 FÉVRIER À 20H30

DANSE : Carmen et Shéhérazade

Au centre culturel Jacques Prévert

VENDREDI 22 FÉVRIER

DE 19H À 22H30

Soirée jeux ados

Inscription obligatoire

À l'Espace municipal des jeunes

40 avenue du Général de Gaulle

VENDREDI 22 FÉVRIER À 20H30

VARIÉTÉ : Daniel Guichard

Au centre culturel Jacques Prévert

SAMEDI 23 FÉVRIER

À 20H30

HUMOUR : Laura Laune

Au centre culturel Jacques Prévert

SAMEDI 23

ET DIMANCHE 24 FÉVRIER

DE 14H À 18H

Structures gonflables

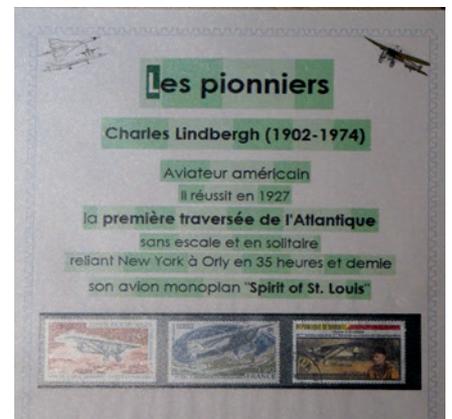
Au gymnase Aubertin

JUSQU'AU 15 FÉVRIER

EXPO PHILATÉLIQUE : LES MOYENS DE LOCOMOTION

Jusqu'au 15 février, le Club Philatélique de Villeparisis Mitry-Mory (créé en 1986) propose dans le patio de la Maison Pour Tous Jacques Marguin une exposition consacrée aux moyens de locomotion. À l'aide d'une trentaine de cadres, l'association survole cette thématique (il y est notamment question d'avions, de montgolfières mais aussi d'automobiles) en présentant des documents du monde entier datant du début du XX^e siècle à nos jours. On y trouve ainsi beaucoup

de timbres bien entendu, mais aussi des cartes postales ou des affiches. Un chapitre porte précisément sur le transport de blessés au sein de la Croix-Rouge, centenaire de la Grande Guerre oblige. En 2017 déjà, le club philatélique avait présenté à la MPT une exposition sur les champignons, à découvrir sous toutes leurs formes. Précédemment, d'autres présentations avaient également eu lieu sur des thèmes comme « Les ponts » ou encore « le rugby ».



■ MARS

SAMEDI 6 MARS À 14H30

RACONTOIR : petites bêtes à pois, à points...
À partir de 6 ans
À la médiathèque Elsa Triolet

DU 12 MARS AU 14 AVRIL

EXPO : « Les arts créatifs »
Dans le cadre du salon Villepa'Créa 2019
Par les écoles primaires de Villeparisis et les Villeparisiens
Au centre culturel Jacques Prévert

VENDREDI 15 MARS À 20H30

THÉÂTRE : La voix des sans voix
Au centre culturel Jacques Prévert

SAMEDI 16 MARS DE 10H À 12H

Atelier parents/enfants (0-3 ans)
Avec l'association La Parenthèse
Réservation obligatoire
À la médiathèque Elsa Triolet



SAMEDI 16 MARS À 20H30

HYPNOSE : Les 7 hypnotiseurs
Au centre culturel Jacques Prévert

DIMANCHE 17 MARS À 15H30

THÉÂTRE : Régime présidentiel
Avec Nathalie Marquay-Pernaut et Philippe Risoli
Au centre culturel Jacques Prévert

MARDI 19 MARS À 11H15

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
Place Henri Barbusse

MARDI 19 MARS À 20H15

Élèves en scène du conservatoire
À la Maison Pour Tous

VENDREDI 22 MARS À 20H30

THÉÂTRE : La dame de chez Maxim
Au centre culturel Jacques Prévert

SAMEDI 23 MARS À 10H30

RACONTOIR : Bourgeons, pétales et pistils
Enfants de 3 à 6 ans
À la médiathèque Elsa Triolet

SAMEDI 23 MARS À 20H30

HUMOUR : Alex Vizorek
Au centre culturel Jacques Prévert

SAMEDI 23 MARS À 14H

Dictée intergénérationnelle
École Anatole France

DIMANCHE 24 MARS À 15H30

HUMOUR MUSICAL : Les désaxés
Au centre culturel Jacques Prévert

MARDI 26 MARS À 14H30 ET 20H30

THÉÂTRE : Le roman de monsieur Molière
Au centre culturel Jacques Prévert

MERCREDI 27 MARS À 18H30

Conférence sur le peintre Botticelli
Au centre culturel Jacques Prévert

VENDREDI 29 MARS DE 19H À 22H30

Soirée jeux ados
Inscription obligatoire
À la Ludothèque-Mail de l'Ourcq

VENDREDI 29 MARS À 20H

Veillée contée (à partir de 7 ans)
À la médiathèque Elsa Triolet

VENDREDI 29 MARS À 20H

Concert Queen « Show must go on »
Par les ensembles et ateliers du conservatoire
Au centre culturel Jacques Prévert

SAMEDI 30 MARS À 20H30

VARIÉTÉ : Patrick Fiori
Au centre culturel Jacques Prévert

DIMANCHE 31 MARS À 15H30

Villeparisis fait son cabaret
Au centre culturel Jacques Prévert

AU CONSERVATOIRE MUNICIPAL

Un concert de fêtes pour rêver



« Imagine », « Dreamer », « California dreaming », « Dream a little dream of me », « Après un rêve » : par ces morceaux musicaux, rêver était au cœur du concert de Noël du conservatoire municipal, organisé mardi 5 décembre dernier au centre culturel Jacques Prévert. Une centaine de musiciens et près de 130 chanteurs se sont partagés la scène pour un moment festif autour des ensembles instrumentaux (guitares, accordéons, violons, cuivres et percussions) et vocaux,

très applaudis par une salle remplie des familles des jeunes artistes.

Le programme comportait quelques pièces de choix, s'ouvrant sur la célebrissime « Marche nuptiale » de Mendelssohn (Songe d'une nuit d'été). Aladdin, la Belle au bois dormant, Cendrillon, Raiponce : les films d'animation ont semble-t-il aussi beaucoup inspiré cette année les élèves du conservatoire.

Le programme a déroulé son lot de titres de variétés très appréciés, chantés à

l'origine par les Beatles, Abba, Eurythmics, Doris Day, les Mamas and Pappas. Pour le final, le choix s'est porté sur un morceau du Supertramp, réunissant les élèves de l'atelier des musiques actuelles, plusieurs classes d'instruments et les chœurs, et bissé à la demande du public.

> Revivez ce concert : <https://villeparisis.fr/conservatoire-concert-noel-2018/>

NOËL AU PIED DES IMMEUBLES

Animer un quartier tout en apportant la musique jusqu'au plus près des habitants de la résidence Joachim Bazilio : c'était l'idée du concert de Noël « Pied d'immeubles » au soir du 20 décembre, à l'initiative du conservatoire et du CCAS (Centre communal d'action sociale). Une première vouée à se renouveler, d'autant que la pluie prévue a bousculé le programme, les nombreux musiciens de tous âges se réfugiant finalement dans l'auditorium de la Maison Pour Tous.

En ouverture toutefois, un ensemble de jeunes cuivres a fait résonner « Petit Papa Noël » sur le seuil de la salle de concert, comme pour attirer l'attention des habitants. Ce programme de fêtes a ensuite vu les classes du conservatoire défilé sur scène et délivrer leurs airs traditionnels.

Les clarinettes d'abord sur « Douce nuit », les chorales ensuite sur quatre morceaux dont « Noël Jazz ». Les violonistes ont interprété « Jingle Bells » et « Noël blanc », de grands classiques, les chanteurs adultes ont livré un beau « Mon beau sapin » harmonisé a-capella, avant que les accordéonistes ne se lancent dans « Les anges dans nos campagnes » et « We wish you a merry Christmas ». Un ensemble de guitares a joué une pièce traditionnelle catalane, les flûtes traversières ont suivi pour un medley, avant que l'atelier variété ne donne sa version d'un morceau de Mariah Carey.



MÉDIATHÈQUE

Des livres certes, mais des disques aussi

C'est une pépite parfois insoupçonnée des Villeparisiens : le fonds musical de la médiathèque municipale Elsa Triolet. Une des collections les plus importantes du département. Plus de 18.180 titres y sont rassemblés, dont 400 DVD musicaux (clips, concerts, documentaires) et une grande variété de genres proposés à l'emprunt. Un atout, car même si Internet donne accès facilement à la musique, tout n'y est pas. 6.000 documents musicaux ont été empruntés en 2018.

Pour trouver ce qu'il cherche, le visiteur peut se référer à une signalétique de huit couleurs thématiques, affichée au mur en face de l'entrée et sur chaque disque : musiques du monde (vert), jazz et blues (bleu), classique (gris), pop rock variété internationale (violet), musiques nouvelles (rouge), musiques de films, ambiance, accordéon, danse, ou encore humour, en marron. Sous l'étiquette Enfants se cachent les comptines, les contes, l'éveil musical (« Pierre et le Loup »), les disques de Noël, les musiques Disney ou encore des musiques de relaxation pour petits, genre assez récent très utilisés dans les écoles.

Chaque usager doit pouvoir se reconnaître dans un genre, un artiste. Pour cela, la discothèque propose 70 nouveautés chaque mois, à l'instar en décembre de Barbra Streisand, Mariah Carey, Muse, Véronique Sanson, Patrick Bruel, Cécilia Bartoli chantant Vivaldi, l'harmoniciste de jazz Jean-Jacques Milteau, d'Aznavour ou encore de la musique de « Casse-Noisette » (film Disney). Le dernier Johnny Hallyday connaît déjà une fulgurante carrière.

Le discothécaire dispense aussi ses précieux conseils. Un meuble expose une large sélection de nouveautés. Un cahier est mis à la disposition du public pour y inscrire des suggestions d'achats. Parallèlement, un CD (empruntable) est proposé en fond sonore aux visiteurs. Sur un ordinateur (situé en section adulte de la médiathèque), il est possible de rechercher les titres d'un artiste, de voir si le document est libre ou déjà emprunté, voire même de le réserver avant son retour. Une façon de fluidifier les rotations.

Faute de murs extensibles, une réserve de 755 titres a été constituée. Mais des rayonnages supplémentaires devraient permettre cette année de mettre à disposition davantage de CD ainsi que des livres sur la musique. Pour compléter cette offre, la médiathèque propose dans un espace dédié des revues variées (Diapason, Jazz Magazine, Rock & Folk, Soul Bag, FrancoFans).

Le discothécaire invite régulièrement des artistes passionnés. En 2019, le partenariat engagé avec le conservatoire se poursuit, autour du violoncelle, de l'éveil musical et du chant. Entre mars et avril, 15 classes seront accueillies par la musicologue et médiatrice de la musique Camille Villanove. En juin, les amateurs pourront acheter à petits prix des CD et DVD retirés de l'inventaire. En automne, une musicothérapeute présentera son métier et le batteur de jazz François Laizeau fera découvrir l'histoire de la batterie.

LE PRINTEMPS DE LA BIODIVERSITÉ

En février, mars et avril, la médiathèque vit à l'heure de la biodiversité. En collaboration avec l'association Les conteurs du Racontoir et la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, elle propose plusieurs animations sur cette thématique.

Mercredi 6 février (14h30), contes pour enfants : tumulte au jardin (à partir de 6 ans). **Samedi 23 février (10h30)**, contes : tapage au potager (3 à 6 ans).

Mercredi 6 mars (14h30), contes : petites bêtes à poils, à points (à partir de 6 ans).

Samedi 23 mars (10h30), contes : bourgeons, pétales et pistils (3 à 6 ans).

Vendredi 29 mars (20h), veillée contée : l'Homme et la nature (tout public dès 7 ans).

Mercredi 3 avril (14h30), contes : pré fleuri et bourdonnant (à partir de 6 ans).

Samedi 6 avril (16h), conférence sur les jardins à la Renaissance, par Guillaume Fonkenell, Conservateur en chef du patrimoine (ados-adultes).

Samedi 20 avril (10h30), contes : bzzz, tchip tchip, flip flip, la vie au jardin (3 à 6 ans).



EN BREF

⇒ TENNIS DE TABLE

JEUNES POUSSÉS ET MAMANS

Beau succès pour le tournoi des jeunes poussés de ping pong, qui s'est tenu le 16 décembre au gymnase Aubertin. Organisé en partenariat avec le comité départemental de ce sport et la section tennis de table de l'USMV (Union Sportive Municipale de Villeparisis), plus de 80 jeunes se sont affrontés, avant que n'entrent en piste les parents.

Pilier de l'USMV depuis une trentaine d'années, la section tennis de table proposera aux licenciés et non-licenciés son tournoi Maman-enfant le 24 mars prochain (dès 10 heures) au gymnase Aubertin. Un moment convivial et de découverte avec des équipes uniquement familiales qui s'opposeront. Nombreux lots à remporter. Renseignements sur <https://usmvtt.club/>



⇒ CYCLOTOURISME EN SELLE POUR 2019

À l'heure de tirer un bilan 2018 de son activité, lors de son assemblée générale de décembre dernier, la section cyclotourisme de l'USMV a notamment mis en avant les 13 coupes remportées cette année par son activité routes (autant qu'en 2017), lors des 17 rallyes auxquels elle a participé en Seine-et-Marne, Seine Saint-Denis, Oise et Val d'Oise. Le club a par ailleurs participé à 31 randonnées VTT, avec une moyenne de sept participants par sortie. Les randonnées cyclo et VTT (sur différents circuits proposés) du Grand V, le 16 septembre 2018, ont accueillis plus de 650 participants. Cette année, le club prévoit des sorties dans les boucles de la Seine (week-end de Pentecôte), en Alsace (28 et 29 septembre), une « rando fourchette » le 11 mai et un déplacement à Paris (« Ici c'est l'USMV ») le 1^{er} novembre.

Renseignements sur www.usmv-route-vtt.org.



JUDO HANDISPORT

LA VOLONTÉ D'ÊTRE CHAMPION

« Le vrai champion, c'est celui qui se lève le matin et part travailler pour nourrir ses enfants. » Le courage, la volonté, Cédric Djerou connaît. Il y a dix ans, ce grand sportif habitant la commune perdait une jambe dans un accident de moto. À l'époque, tenant à peine debout, il a mis deux ans pour revenir. Il n'avait pas le choix, confie-t-il. Le 1^{er} décembre dernier à Villebon-sur-Yvette (Essonne), le même homme a remporté pour la deuxième année d'affilé la Coupe de France handisport de judo pour le compte du Judo Club de Villeparisis.

Le sport, Cédric Djerou (34 ans) en a toujours beaucoup pratiqué depuis ses cinq ans. Du football à sept, du basket, de la natation, de la boxe, de la course à pied, du jujitsu brésilien, de la boxe thaï, du Krav Maga... Issu d'une famille de compétiteurs, lui-même arbore une ceinture noire 1^{er} dan.

« Pour moi, explique-t-il, le sport est une drogue. Quand on l'aime, on les aime tous. »

Après son accident, appareillé, à force d'apprentissage de contrôle de soi, en adaptant sa façon de combattre, il a pu reprendre. Il a pu trouver de l'aide. « J'ai beaucoup de monde à remercier », à commencer par son partenaire d'entraînement Jean Fabien Pagano, un certain nombre de coaches et les clubs de Ferrière-en-Brie et de Villeparisis.

Dans ce dernier, il a même donné des cours à des adultes valides, d'abord étonnés avant de reconnaître la valeur de sa science. « J'ai appris à adapter mon handicap pour retrouver des sensations. Je combats et bats des valides », poursuit-il, amenant ses adversaires au sol où il a développé avec succès la maîtrise de son art.



STRUCTURES GONFLABLES

REBONDISSEMENT À VILLEPARISIS

À Villeparisis, qui dit petites vacances dit structures gonflables de toutes sortes. Samedi 23 et dimanche 24 février (de 14h à 18h), ce rendez-vous traditionnel se renouvellera au gymnase Aubertin, offert par la municipalité.

Au menu : deux après-midi de sauts, de cabrioles, d'escalade, de rebonds et de rires sur ce formidable terrain de jeux ludique et varié qui fait habituellement le bonheur des jeunes Villeparisiens âgés de moins de 12 ans (accompagnés d'un adulte).



LES CITADINES DE VILLEPARISIS

Un moment autour de l'arbre souvenir

Planté voici il y a 14 ans sur le parking de la salle Nougaro (Zac de l'Ambrésis), l'arbre souvenir Ginkgo biloba a comme chaque année été le témoin d'un moment chaleureux intergénérationnel. La célébration a eu lieu le 29 novembre sous l'égide de l'association de retraités actifs « La Citadine de Villeparisis », en présence du maire Hervé Touguet.

Des élèves de CM2 de l'école Barbara étaient également présents afin de se remémorer ensemble les événements importants locaux ou nationaux qui ont marqué l'année 2018.

Des poèmes ont été déclamés par les enfants et les membres des Citadines, évoquant l'arbre, la nature et la Grande Guerre (centenaire de 1918 oblige).

Les écoliers ont entonné les couplets forts de « la chanson de Craonne », en mémoire des disparus de l'époque et pour célébrer la paix.

Tous se sont ensuite réchauffés autour d'un goûter en chansons, préparé par les Citadines, après que le maire ait évoqué les actions d'intergénération bien menées ici.

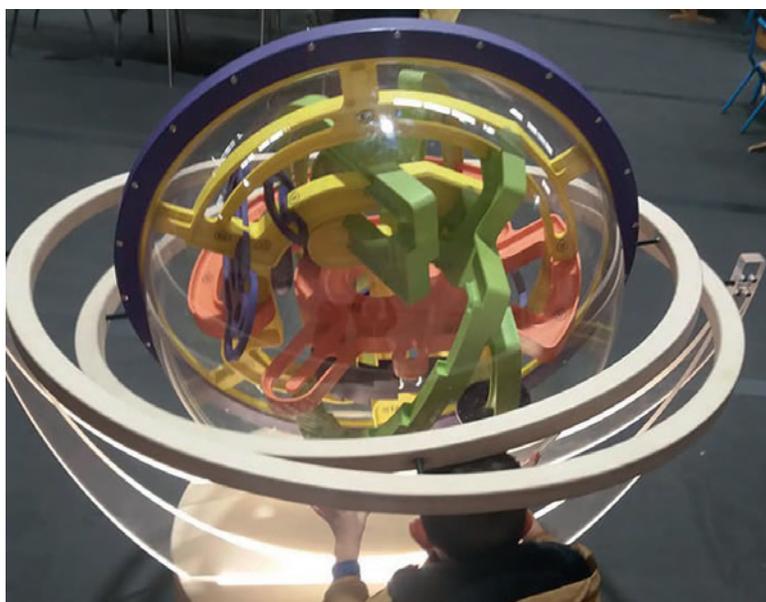
LUDOTHÈQUE

Jeux : l'heure de passer à table

Des jeux pour tous les goûts, pour tous les âges à tester et découvrir sur les tables réparties dans le gymnase Aubertin. Des jeux d'adresse aussi, de stratégie, géants ou miniatures, qui ont peut-être également pu donner des idées de cadeaux pour Noël.

Après les scolaires jeudi 22 et vendredi 23 novembre (une cinquantaine de classes maternelles et élémentaires se sont déplacées !), les Villeparisiens sont venus nombreux passer un bon moment et jouer en famille samedi 24 novembre 2018 lors de la traditionnelle Journée du jeu organisée par la Ludothèque.

Une aire de jeux spéciale tout-petits était également installée avec figurines et autres distractions.



MÉDAILLES DU TRAVAIL

LE TRAVAIL D'UNE VIE RECONNU



Qu'elles soient d'argent, de vermeil, d'or ou grand or, ces médailles du Travail version 2018 sont venues souligner l'engagement d'une vie professionnelle. Le 17 novembre 2018, une trentaine de récipiendaires étaient présents à la salle polyvalente de la Maison Pour Tous Jacques Marguin pour venir chercher leur diplôme et recevoir les félicitations du maire Hervé Touguet, accompagnés de plusieurs élus. Le Vice-président du Conseil départemental Xavier Vanderbise était également présent.

Avant de leur remettre, le maire a souligné combien cette vie professionnelle « peut être source d'épanouissement ». Des années « riches de rencontres, de satisfaction individuelle et collective ». La médaille du Travail, a-t-il poursuivi, « constitue un véritable hommage à votre apport à notre société tout entière. »

Revenant sur ce marché de l'emploi en évolution, parfois aux trajectoires accidentées touchées par le chômage, le maire a invité ceux, retraités ou bientôt retraités, à rester actifs, à s'investir dans les associations villeparisiennes. Celles qui tissent le lien social de la ville, qu'elles soient caritatives, culturelles ou sportives.

> Retrouvez la liste des récipiendaires sur <https://villeparisis.fr/medailles-du-travail-2018/>

CONCOURS : développer le numérique

La Communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF) organise la quatrième saison des Challenges du Numérique (200 dossiers déposés en 2017), un concours destiné à promouvoir les talents et innovations du monde du digital sur ce vaste territoire (42 communes) dont fait partie Villeparisis, et à faire émerger un écosystème numérique du Grand Roissy. Ce concours est ouvert aux entreprises (de toutes tailles) comme aux étudiants. Un Prix des Maires sera notamment remis. De nombreux lots ainsi que des accompagnements par les partenaires du concours sont à gagner. Il ne reste que jusqu'au 8 février (entreprises) et 15 février (étudiants) pour déposer son dossier électronique. 15 sélectionnés seront annoncés le 19 février. La finale aura lieu le 18 avril 2019.

> Renseignements sur <https://www.roissypaysdefrance.fr/>

EN BREF

⇨ VÉRIFIER SON AUDITION



Une cabine audioprothèse toute neuve, des matériaux de pointe pour effectuer une audiométrie précise et rapide : depuis la fin de l'année dernière, le magasin Optic 2000 du centre Leclerc a ouvert dans son magasin un coin voué aux problèmes d'audition. Le problème majeur aujourd'hui pour les personnes malentendantes est la compréhension des mots dans un milieu bruyant. C'est pourquoi, l'enseigne s'est équipé d'un matériel permettant de tester dans des situations réelles comme au restaurant ou pendant une fête, et ainsi mesurer le degré de gêne. Ces tests sont les bases d'un appareillage réussi. Il est possible de venir vérifier gratuitement son audition. Pour les clients, un suivi est assuré, ainsi que l'entretien des appareils.

⇨ PARISIS : NOUVEAU SUPERMARCHÉ

Fruits et légumes, boucherie, boulangerie : le supermarché d'alimentation générale Berfin ouvre dans le quartier du Parisis, au 95 rue Jean Jaurès. Ce supermarché de quartier ouvre après la fermeture inattendue de l'enseigne précédente. Une bonne nouvelle pour les habitants du secteur qui vont ainsi retrouver un commerce de proximité, mais aussi les autres commerçants du petit centre commercial (boulangerie, pharmacie, bar PMU/restauration, laverie...) qui avaient perdu « leur locomotive ».

⇨ BAGUETTES EN LIGNE



Bien connue des Villeparisiens, la boulangerie familiale Sabarot s'est lancée en fin d'année 2018 dans la vente sur Internet. Elle a rejoint le site monpetit-ecommerce.fr. Il y est possible d'y acheter les pains et pâtisseries faits maison (et dans le respect de la fabrication artisanale) d'Alexandre Sabarot, de les retirer en boutique (avenue du Général de Gaulle) ou sur le marché de Villeparisis (vendredi et dimanche matin), ou bien même encore de se les faire livrer à domicile ou au bureau, en semaine et même le week-end. De nombreux produits sont disponibles en ligne (62 début janvier), mais certains autres ne pourront être commandés que directement en magasin (les commandes personnalisées, pièces montées, gâteaux personnalisés, petits fours salés ou sucrés).



NAISSANCES

AOÛT : Bama SACKO, Keïsy LALANNE

SEPTEMBRE : Jibril MERHOUM, Sarah MEITE, Lyam TAYAMOUTOU DUFAIT, Sana RADJI, Timéo MORILLO RONCIN, Malone VICENTE PAROLINI

OCTOBRE : Maryam OUABBOU, Ysmaël CHERLIAS, Sukhleen KULWINDER SINGH, Kaëly COMPPER, Adem ERGIN, Aline HAMIDI OULD MAAMAR, Naïm LAÂOUAJ, Lenny NYATI BILAHO LUTUMBA, Ilyana DIDANE

NOVEMBRE : Amine ZAÏTER, Nina KHELIFAOU, Eliane TAVARES DA VEIGA, Syrine BASSIDI, Merveille QUIALA KIBI, Gianni RUSSO, Mulan VONGSOUPHY, Sohan CAIAZZO, Nohé HUCHER, Hélène YAMTCHEU, Hamza TOURE, Eline GUITTON BARBOSA, Amina OUSSLIM, Kheilane SOIFOINI, Rafael POTTIN, Eva SENRA ARAUJO, Lia PIERRE-AUGUSTE, Lauréna PASSAVE, Séléna PEREIRA, Eden RAMDANI, Côme FRANZETTI CAMBON, Léana RAMOS SEMEDO, Mélanie MENDES LOPES, Ibrahim COULIBALY, Mia SOPOVSKI, Sergio PARIS, Ethan MARTINEZ LETOURNEAU, Khalyl MIZIUS, Loan DENAUX, Evan FORTES VARELA, Sienna ROSSET

DÉCEMBRE : Mellina KABAR, Énélys BERTRAND, Tashviga UTHAYAMOHAN, Jade TREICH, Aliénor MANTONNIER, Ibrahim HUSSAIN, Lisa KÖMÜRÇÜ, Maela CROZON HASANOV, Lohan DESTOURS, Kaylah BARBOSA MARQUES, João OLIVEIRA ALVES, Selima DIAKHITE, Livio OLIVEIRA, Kaïs IBRAHIM, Inaya BOUADLA

MARIAGES

NOVEMBRE : Jamu CEESAY et Fanny PAYEUR, Yasin REKIOUEK et Cherifa BENABDELOUAHED

DÉCEMBRE : ADEL AICHE et Lynda CHALLAL, Mohamed KAROUNDA et Anissa IRIOUT, Khurram GONDAL et Aksa ASHRAF, Williams LAPILUS et Mélissa PIMPIE

PACS

NOVEMBRE : Grégory DESTOURS et Laura GOULAMOUGAIDINE, Nicolas WIOSKA et Anaïs BORCHARDT, Nicolas MOHN et Vanessa FEVRIER, Dimitri MARIIGNAN et Magali LAMBOURDE, Grégory MARCHOIS et Katarina TODOROVIC, Jérôme D'AMICIS et Elodie GRIGOLETTO, Sully SILVERE et Déborah DELAVAL

DÉCEMBRE : David IRAZOQUI et Angélique RÉGNARD, Emmanuel JOACHIM et Edwige KELLER, Clément REMIOT et Laëtitia CASSE, Patrice QUEUDRAY et Angélique DUMOULIN, Cédric VOISY et Virginia DIAS, Valentin LEROY et Joanna BUJOLI

DÉCÈS

OCTOBRE : Albert GRÉARD, Zoulikha BOUSSAÏD veuve KORICHE, Jean-Luc CAMPAGNE, Isabelle VIEIRA épouse MARILLER, Annie CHRÉTIEN, Denise LERAY

NOVEMBRE : Simonne THOULUC veuve RICCI, Jean SWIECA, Aline ZAËLLEZ épouse BUFFET, Pascal RADZYNIAC, Georgette MATHURIN veuve VILLEMINOT, Pierre MAILLOT, Bruno QUÉMÉRÉ, Jean-Marc TASSEL

DÉCEMBRE : Jean PAGNOUX, Alain CHEDEVILLE, Josiane BAILLEUX, Malika NEDJAR épouse MOUSSAOUI, Roberte GUILLOT, Marie DALLEAU épouse LECHEVALLIER, Altagrâce JOSEPH

PUBLICATION DE L'ÉTAT-CIVIL : Conformément à la loi informatique et liberté, vous pouvez, si vous êtes concernés, vous ou un membre de votre famille, vous opposer à la parution dans nos colonnes d'une naissance, d'un mariage, d'un baptême civil, de noces d'or ou d'un décès en le faisant savoir au Service État-civil. Sans opposition, la publication de l'état-civil se fera systématiquement.

MAJORITÉ MUNICIPALE CQFD

En grec démocratie signifie, « gouvernement du peuple ». Celui-ci doit pouvoir s'exprimer sur la chose publique (res/publica). À Villeparisis, cette affirmation prend tout son sens en 2019 par la mise en place des cahiers de doléances et la réunion publique du 1^{er} février pour le grand débat national. Cela doit toutefois s'effectuer avec bon sens, de manière constructive, sans que quelques-uns mobilisent la parole au détriment de la majorité souvent silencieuse en phagocytant ou influençant les propositions. À Villeparisis, vous êtes parfois victimes de ces procédés, sur des sujets montés en épingle, en polémique, comme mettre en doute le caractère démocratique de votre municipalité. Dernières preuves du contraire, les cahiers de doléances et le Grand-Débat. Plus anciennes, les réunions publiques de juin dernier, celle sur le Fort de Vaujours ou celles sur l'urbanisme. N'en déplaise aux esprits chagrins, l'équipe majoritaire de 2014 a déjà tenu de nombreuses promesses de campagne

et même au-delà : Baisse des impôts communaux (la plus forte de France en 2016 pour la taxe d'habitation saluée par la presse nationale !), maison de la Sécurité-Prévention, nouvelle école, nouvelles salles de sport, terrain synthétique, vidéo-protection, maîtrise des constructions malgré la forte pression immobilière et l'arrêté préfectoral de carence, plus d'espaces verts avec une ceinture verte se dessinant autour de Villeparisis, la création par étape du parc de la Reneuse, tout récemment, l'achat d'un bois à Morfondé, de nouvelles pistes cyclables...solidarité avec l'ADAP, la politique de la ville, accompagnement des séniors. Quant aux animations, dont de nombreuses nouveautés, la participation massive des Villeparisiens est notre meilleure récompense. Seule la réalité compte, c'est ainsi que nous dessinons, ensemble, l'avenir de Villeparisis
Excellente année 2019.

MIEUX VIVRE ENSEMBLE A VILLEPARISIS-EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS Mr Le Maire : une autre agriculture est possible à Villeparisis !

Lors du dernier Conseil Municipal, il a été voté l'achat par notre commune de terrains agricoles. Cette décision est une très bonne nouvelle notamment en matière de tentative de maîtrise d'urbanisme. Si par cet acte, une " première partie du chemin " est donc faite afin de mieux protéger notre environnement, il reste à faire la seconde partie : Permettre l'utilisation de ces terres agricoles, non pas pour renforcer un modèle agricole intensif, « hors sol » et polluant mais pour faciliter des pratiques agricoles respectueuses de la nature, des consommateurs et des paysans. De nombreux Maires visionnaires, de Droite comme de Gauche, ont ainsi fait le choix de confier en priorité des terres agricoles disponibles à des paysans porteurs de projets qui créent véritablement de l'emploi local, ne polluent pas, retissent enfin des liens avec une population "périurbaine " trop souvent coupée de la Terre et développent de

l'éducation à l'environnement en particuliers en direction des enfants.
De plus pour rappel différents organismes publics ou parapublics peuvent gracieusement ou à moindre coût accompagner notre collectivité dans cette démarche d'un projet qui se réinscrit dans la tradition historique maraichère de Villeparisis. Mr Le Maire, tous les habitant.es sensibles à l'écologie ou écologistes de votre ville (et ils sont de plus en plus nombreux) vous demandent instamment de favoriser un modèle d'agro-écologie pour ces terres.
Alors soyez à l'écoute et merci de faire le bon choix !

Franck Rolland
Conseiller Municipal Écologiste

CONTINUONS VILLEPARISIS ENSEMBLE Nos vœux

En 2019 comme les années précédentes, nous resterons prioritairement attachés aux enjeux locaux et nous maintiendrons notre engagement à défendre l'intérêt commun à Villeparisis. Bien évidemment nous sommes aussi attentifs à la crise profonde que traverse notre démocratie et aux répercussions de ce mouvement populaire qui embrase la nation et fait face à un « nouveau monde » qui ignore en l'accroissement des inégalités sociales et territoriales. L'urgence écologique due au changement climatique, l'augmentation de la faille sociale, la dérégulation de l'économie et la fragilité de nos institutions participent à la montée des populismes et contribuent à cet effondrement des valeurs qui nous lient en tant qu'individus à notre société. Nous n'avons pas la prétention d'être le seul frein à ces sommes d'intérêts privés génératrices de l'injustice sociale, mais nous prétendons faire notre part, tel le colibri qui s'active en allant chercher

quelques gouttes d'eau avec son bec pour les jeter sur le feu qui ravage la forêt. Nous sommes convaincus que le renouvellement démocratique naîtra au sein même des communes, des solutions existent pour relier les citoyens dans une démarche démocratique individuelle et collective et ne pas laisser l'espace public aux seuls individualistes. Ainsi en 2019, dans la perspective des élections municipales de 2020, nous vous proposerons des outils pour réécrire ensemble les conditions d'une socialisation harmonieuse privilégiant la participation citoyenne, la solidarité, la confiance et l'intégrité.
Nous vous souhaitons une très belle année 2019 !
Les élus du mouvement citoyen Villeparisis avec Vous
<https://www.facebook.com/search/top/?q=villemunicipal%20avec%20vous>

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES ET APPARENTÉS Avec ou sans gilet jaune, le peuple en marche demande plus de démocratie et plus de justice sociale.

Ces semaines de mobilisation, auront suffi pour ébranler le défaitisme et ouvrir la porte de l'espoir que les choses peuvent changer. Les « gaulois réfractaires », « les illettrés », « les gueux », « les foules haineuses », et « les sans-dents » sortent de la désignation et reprennent la parole pour exiger plus de démocratie, des salaires et des retraites permettant de vivre dignement, pour plus de justice sociale, pour des impôts justes et pour des services publics de qualité.
Mais M. Macron et les 350 députés à sa main, semblent ne pas prendre en compte l'ampleur de la colère et de la défiance du peuple car le grand débat national lancé pour calmer le mouvement ne prévoit pas d'aborder les questions essentielles comme le pouvoir d'achat, l'évasion fiscale, le retour de l'ISF ou la suppression du CICE, souhaités par la grande majorité des français qui soutiennent ce mouvement.

À Villeparisis, un cahier de doléances a été mis à la disposition des Villeparisiens et des Villeparisiennes, et ce débat doit être l'occasion de faire remonter nos attentes sur les sujets nationaux évoqués précédemment, pour changer les institutions, pour le RIC, mais aussi, pour des transports en communs dignes favorisant notre quotidien, comme le RER-B plutôt que le CDG-express, des services de santé accessibles à tous, des moyens pour l'enseignement et mettre fin aux classes surchargées, pour l'accès à la culture au sport... Le peuple en a assez d'être méprisé par les dirigeants et par la technocratie. Alors, « ayons le sens de l'effort » pour faire remonter nos revendications et nos doléances !

Christine Ginguéné Christian Carlier
Élu(e) communistes et progressistes

LE GROUPE UDI À quoi joue le Maire : au bluffeur ou au démagogue ?

Bluffeur ? La dernière année de son mandat approche et alors que son bilan est médiocre (pas de projets majeurs inaugurés), nous constatons des différences de traitement entre les écoles sur certains points, dont l'organisation de voyages scolaires. Par ailleurs, après avoir dénoncé en conseil municipal la volonté d'autoriser l'installation de commerces en zone pavillonnaire (restaurants rapides, épiceries...) jusqu'à 150 m² sans le stationnement adéquat, nous n'avons pas de réponse sur notre demande d'annulation de cette aberration. Il en est de même pour la situation des permis de construire ; le Maire ne peut toujours pas en délivrer et nous ne voyons aucun plan d'action pour résoudre cette carence. Démagogue ? Dans sa dernière tribune, le Maire annonce qu'il a réduit l'imposition. C'est faux ! La part communale de la taxe d'habitation a été augmentée ! Pour preuve, la ville a engendré un Million d'euro supplémentaire grâce à l'imposition, alors que nous sommes toujours en excédent de plusieurs millions. Mais d'autres

impôts ont aussi été augmentés : Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (TCCFE), Taxe d'Ordures Ménagères (TEOM)...
Par ailleurs, nous avons alerté le Maire sur les incidences du changement de rythme de la collecte des déchets. En bref, vous payez la même somme pour un service moindre ! Sa réponse en Conseil Municipal a été financière, alors qu'il existe des alternatives : certains syndicats réussissent à stagner leur cout et prévoient des diminutions (SEDIF). Les résultats : bennes saturées, rues encore plus sales, risques d'insalubrité...
Bonne année à tous.

Le groupe UDI et apparentés :
- Claude SICRE DE FONTBRUNE
- Pascal BROCHARD
- Olivier FERRO

Rappel : la direction de la publication rappelle que la ville se refuse à toute intervention, modification ou censure sur le contenu des textes qui, par définition, n'engagent que leurs auteurs.